



Municipalité Sainte-Mélanie

10, rue Louis-Charles-Panet
Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0
Téléphone: (450) 889-5871 - Télécopieur: (450) 889-4527
Courriel: info@sainte-melanie.ca

Extrait de procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue par visioconférence en direct via la plateforme Zoom, le mercredi 19 janvier 2022 à 19 h 30 à laquelle étaient présents monsieur Louis Freyd, maire, ainsi que les conseillers suivants, savoir :

Élie Marsan-Gravel
Evens Landreville-Nadeau
Michel Bernier
Karine Séguin
Marie-France Bouchard
Jean-François Gauthier

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Me François Alexandre Guay, était également présent.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2022-01-007

Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022

ATTENDU qu'en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le Conseil doit établir le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU que le nouveau conseil municipal élu suite aux élections municipales du 7 novembre 2021 souhaite devancer l'heure des séances à 19 h 30 ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 2 décembre 2021 afin d'amender le règlement numéro 553-2014 sur la régie interne des séances du conseil municipal ;

ATTENDU que le projet de règlement numéro 616-2022 est déposé séance tenante et sera adopté lors de la séance ordinaire tenue le 2 février 2022 ;

POUR CE MOTIF, Il est proposé par madame Marie-France Bouchard
Appuyé par madame Karine Séguin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

D'ÉTABLIR le calendrier 2022 des séances ordinaires du conseil municipal en tenant compte du règlement numéro 616-2022 qui sera adoptée lors de la séance du 2 février 2022, comme suit :

Journée	Date	Heure
Mercredi	19 janvier	19 h 30
Mercredi	2 février	19 h 30
Mercredi	2 mars	19 h 30
Mercredi	6 avril	19 h 30
Mercredi	4 mai	19 h 30
Mercredi	1 ^{er} juin	19 h 30
Mercredi	6 juillet	19 h 30
Mercredi	17 août	19 h 30
Mercredi	7 septembre	19 h 30
Mercredi	5 octobre	19 h 30
Mercredi	2 novembre	19 h 30
Mercredi	7 décembre	19 h 30
Lundi	19 décembre	19 h 30

Adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Ce 24 janvier 2022


Me François Alexandre Guay, L.L.M. Fisc.
Directeur général et greffier-trésorier

Le procès-verbal a été approuvé.